



Syndicat National des Personnels
de l'Education et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse
Fédération Syndicale Unitaire

Secrétariat Inter Régional CENTRE



Le 28 avril 2010

DECLARATION PRELIMINAIRE DU SNPES-PJJ//FSU
REGION CENTRE
CTPIR DU 28 AVRIL 2010

Les services de la PJJ sont soumis depuis de nombreux mois aux effets dévastateurs de la RGPP conjugués à la priorité du 100% pénal imposé par l'administration centrale.

Ce CTPIR a pour unique ordre du jour *le projet de structuration des services de la DIR CENTRE* et vous nous soumettez, Monsieur le Président du CTPIR, pour l'essentiel des documents de travail, *un projet et un calendrier des restructurations des directions et services PJJ de l'interrégion centre*. Vous nous proposez dans les faits, pour votre premier CTPIR sur la région CENTRE, la fermeture de trois DD, de la DIR, d'une UEAJ, d'un UEHC et de deux STEMOS. Les restructurations massives déjà en cours et celles que vous projetez se traduisent contrairement à ce que vous annoncez à des suppressions de structures administratives et éducatives, et de fait de postes. Au regard des lettres de mission que vous avez adressé à tous les directeurs départementaux, il ne devrait rester sur la grande région Centre-Bourgogne que 3 territoires sur les 10 départements : 1 territoire Bourgogne (21-58-71-89), 2 territoires sur la région administrative Centre (18-36-37-41 et 28-45).

Ne comptez pas bénéficier du soutien des représentants SNPES-PJJ/FSU pour cautionner tous vos projets de restructuration des services de la DIR Centre.

Par ailleurs, vous nous soumettez le Procès Verbal du CTPIR du 20 novembre 2009, que nous avons quitté en cours de séance. Peut être n'avez-vous pas eu l'occasion de le lire ou pire, peut être avez-vous sciemment décidé de ne pas en tenir en compte. Vous réduisez ainsi votre objectif, (énoncé lors de l'audience syndicale accordée au SNPES le 1^{er} mars dernier suite à votre prise de fonction), d'un dialogue social efficace et dans le respect des agents à de l'affichage, comme vos nombreux prédécesseurs. Mais nous ne sommes pas dupes et, nous, nous n'oublions pas nos engagements envers nos collègues comme envers les mineurs que vous acceptez encore de nous confier.

Pour rappel : nous avons siégé le 20 novembre dernier afin de réaffirmer notre exigence d'un moratoire sur l'ensemble des restructurations en cours et de la mise en place au préalable d'un CTPIR sur les conditions de travail. De la même manière, nous avons soumis au vote l'instauration avant toute décision du CTPIR de CTPD sur ces questions et l'administration n'a même pas daigné prendre part au vote.

Sans moratoire, pas de dialogue social ... et nous avons soutenu nos motivations par notre abstention face à votre projet d'observatoire des conditions de travail et des relations sociales, une supercherie de plus pour gagner du temps pendant le plan social.

La preuve, votre prédécesseur semblait bien sûr de lui lorsqu'il affirmait (toujours dans ce PV de CTPIR) que « *la marche forcée n'est pas la politique de la DIR et ne l'est pas pour l'année qui vient* ». Vous prouvez à nouveau aux agents, par cet ordre du jour et les fermetures que vous voulez nous faire voter, que l'on ne peut accorder aucun crédit aux propos de notre hiérarchie et que vos CTPIR s'apparentent à de l'opéra bouffe...

Vous imaginez aisément que nous ne pouvons partager votre conception du changement telle que vous la défendez dans un article intitulé « *Quand la recherche de l'efficacité croise la quête de sens* » (in *Les cahiers dynamiques*, n° 45, p. 85 à 88). Face à l'aveuglement et la surdité de notre administration qui avance au pas de charge et avec beaucoup de zèle, seul le rapport de force nous permettra de vous faire entendre le ras le bol, la colère des professionnels de terrain. Vous aurez beau communiquer (mieux ou différemment) pour changer, vous ne parviendrez pas à atteindre « *l'acteur principal de la mise en œuvre de la mission : l'éducateur* ». Ce n'est pas tant la forme de toutes ces réformes et restructurations qui

dérangent mais le fond. Arrêtez de démanteler la PJJ et de vouloir instrumentaliser les organisations syndicales.

Nous avons pris le soin de consulter les agents avant de prendre la décision de ne pas siéger et de ne pas nous associer à votre démarche. Peut être les membres présents ce jour devraient ils en faire autant...

Nous vous rappelons nos exigences préalables au retour du dialogue social :

- L'arrêt des restructurations en cours
- Des CTPD et un CTPIR sur les conditions de travail
- L'attribution de moyens supplémentaires pour les organisations syndicales représentatives au vu de l'étendue de cette interregion et de l'arrivée prochaine de la Champagne Ardennes
- Un prévisionnel officiel des fermetures de structures et de postes pour 2010 et 2011
- L'envoi de documents de travail étayés et en adéquation avec nos revendications en vue de la prochaine rencontre
- L'envoi d'un courrier individuel aux agents qui ont été reçus par la cellule mobilité faisant état des conditions de redéploiement